
3 9004 01509049 8

CONVENTION FORESTIERE
CANADIENNE

TENUE A MONTREAL, LES 11 et 12 MARS 1908

DISCOURS

PRONONCÉS PAR

SIR L.-A. JETTÉ

MONSEIGNEUR BRUCHÉSI

HON. SYDNEY FISHER



QUEBEC
Publié par le Département des Terres et Forêts
1908

CONVENTION FORESTIERE CANADIENNE

TENUE A MONTREAL, LES 11 et 12 MARS 1908

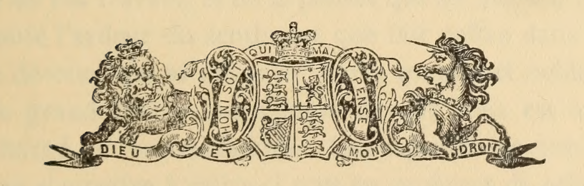
DISCOURS

PRONONCÉS PAR

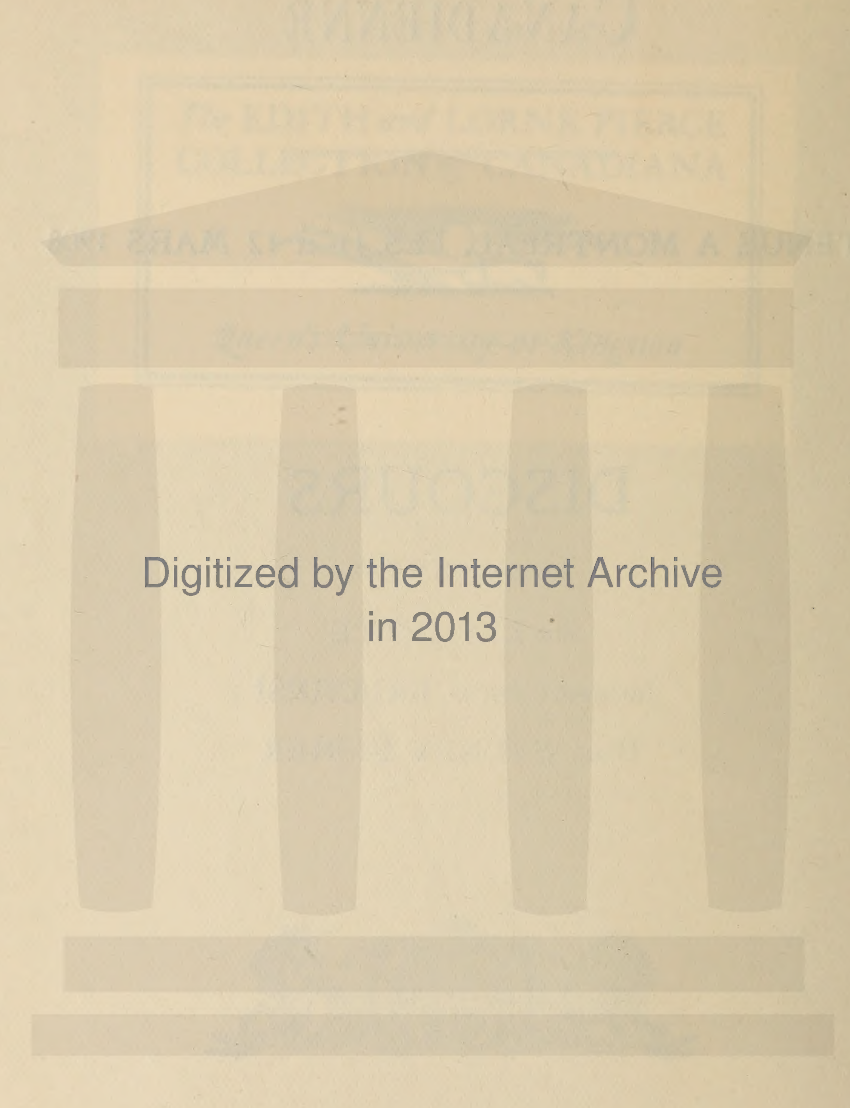
SIR L.-A. JETTÉ

MONSEIGNEUR BRUCHÉSI

HON. SYDNEY FISHER



QUEBEC
Publié par le Département des Terres et Forêts
1908



ALLOCUTION DE SIR LOUIS-A. JETTE

Monsieur le Président,
Messeigneurs, (1)
Mesdames,
Messieurs,

En m'invitant à cette première séance de votre congrès annuel et en me chargeant d'en proclamer l'ouverture, vous vous êtes contenté, M. le Président, de me signaler le but que se propose votre société, persuadé que cela suffirait pour vous assurer mon adhésion et mon concours. Vous ne vous êtes pas trompé et je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en me permettant ainsi de participer, si peu que ce soit, à l'œuvre dont vous poursuivez la réalisation.

La tâche que vous m'avez confiée ne comporte pas —heureusement— l'obligation de plaider ici la cause de la conservation de nos forêts et du reboisement de nos terres. C'est là votre rôle et non le mien.

La seule raison de ma présence au milieu de vous en ce moment, est donc de vous apporter l'hommage de ma haute appréciation de l'œuvre éminemment patriotique et nationale à laquelle vous travaillez depuis déjà quelques années. Cette approbation de vos travaux et de la pensée qui les inspire, je vous l'offre, messieurs, avec toute l'ardeur du sentiment que fait naître dans l'âme de tout patriote l'exemple de ceux qui se dévouent à une grande et noble cause.

Messieurs, le grand avenir qui s'ouvre devant nous est à la fois plein de promesses et chargé de responsabilités. Les sages et les prévoyants seront ceux qui sauront se soumettre à celles-ci tout en profitant de celles-là. Je suis heureux de constater que vous êtes de ceux qui prévoient, puisque vous cherchez à conserver à notre pays cette richesse forestière qui sera toujours un des

(1) Mgr Bruchési et Mgr Laflamme.

plus puissants éléments de sa prospérité, si elle est sagement exploitée et protégée.

Et c'est pour assurer cette protection et cette conservation de nos forêts que vous avez formé cette société qui nous réunit aujourd'hui. Je ne saurais trop vous en féliciter car à notre époque l'association est devenue le moyen d'action le plus puissant que l'homme puisse employer. Rien ne peut résister à cette solidarité de l'association qui substitue, à l'insuffisance de l'effort individuel, la poussée d'ensemble d'une foule enrôlée au service d'une même idée et marchant vers un même but.

Vos travaux et vos études, grâce à la publicité qui leur sera donnée, prépareront et façonneront l'opinion et s'imposeront bientôt aux pouvoirs publics dont vous aurez ainsi patriotiquement facilité la tâche. Ce sera votre triomphe et votre récompense, puisque vous cherchez avant tout l'intérêt bien entendu de notre commune patrie.

Messieurs, j'ai maintenant l'honneur de déclarer ce congrès ouvert.

ALLOCUTION DE Mgr BRUCHESI

Archevêque de Montréal

Excellence.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Je me rends volontiers à l'invitation qui m'est faite de vous adresser quelques mots.

Un des membres de votre association dont la science est aujourd'hui reconnue dans notre pays tout entier, Mgr Laflamme, disait récemment, dans une conférence, à Ottawa : " De toutes les questions d'intérêt public qui " ont trait à l'avenir économique du Canada, je n'en connais pas de plus im- " portantes que celle des forêts. C'est de ce côté que devrait converger toute " la sollicitude des Canadiens, puisque de la solution que l'on donnera à ce " problême dépendra, dans une large mesure, la prospérité générale du pays. " Nous sommes riches en forêts, à ce point de vue nous sommes peut-être " le peuple le plus riche du monde; mais nos ressources forestières ne sont " pas inépuisables; le dire serait faire preuve de mauvaise foi ou d'ignorance."

Ces paroles contiennent un avertissement que nous aurions grand tort de méconnaître. Il nous est donné avec une compétence indiscutable. Notre devoir est donc de tracer un programme pratique d'action et de nous donner ensuite la main pour l'exécuter.

Si quelque chose peut nous surprendre, Messieurs, n'est-ce pas que l'on ait attendu si tard pour prendre la défense de nos forêts. Je dis la défense et le mot me paraît juste; car il y a de nombreux ennemis qui les attaquent et les ravagent depuis longtemps. Mais enfin le cri d'alarme a été lancé, on l'a

entendu, et je vois que l'œuvre de préservation est devenue populaire d'un bout du Dominion à l'autre.

On a demandé à tous ceux qui voudraient faire partie de votre association la modeste souscription d'un dollar par année. C'est, il me semble, faire payer bien peu cher un grand honneur, d'autant plus que le titre de membre assure un droit à des travaux et à des publications de la plus haute importance. Pour moi j'ai lu avec un vif intérêt les derniers comptes-rendus de vos assemblées et je les ai placés parmi les livres et les brochures les plus utiles que possède notre bibliothèque de l'archevêché.

Si vous me voyez ce matin au milieu de vous, Messieurs, c'est que je tiens à vous souhaiter une cordiale bienvenue à Montréal, et à vous assurer en même temps, de ma sympathie et de celle du clergé qui vit sous ma juri diction, pour toutes les mesures qui peuvent contribuer au succès de votre noble entreprise.

Vous tous, Messieurs, qui avez lu notre histoire, vous savez que l'épiscopat et le clergé catholique ne sont jamais restés en arrière chaque fois qu'il s'est agi de défendre les intérêts matériels du peuple aussi bien que ses intérêts spirituels. Dans leur zèle et leur dévouement, dans leurs labeurs et leurs sacrifices, ils n'ont point séparé la cause nationale de la cause religieuse, et s'ils ont pour première mission la propagation et la conservation de la foi, ils ne sont restés indifférents à rien de ce qui fait le bonheur des familles et la prospérité du pays.

Il y a tout un passé glorieux que je pourrais mettre sous vos regards, je ne veux parler que du présent pour vous montrer que le clergé d'aujourd'hui reste fidèle à ses traditions. Qu'est-ce que ce clergé ne fait pas, par exemple, pour combattre dans nos campagnes comme dans nos villes, le fléau antireligieux et antinational de l'alcoolisme? La colonisation a ses apôtres et l'agriculture ses missionnaires agricoles, et c'est ainsi que les œuvres patriotiques sont élevées à la hauteur des causes sacrées.

Eh bien! je place la question de la conservation de nos forêts à côté de celles que je viens de signaler. Si notre pays est riche en superbes forêts, nous ne devons pas oublier que ces forêts ne sont pas inépuisables, et si on continue de leur faire une guerre sans trêve, si, dans un but de commerce et d'industrie, on les dépouille de leurs arbres sans songer aucunement au reboisement, à la culture forestière dont on se préoccupe dans tant d'autres pays, qu'arrivera-t-il avant longtemps? Nos trésors seront épuisés et notre pays apparaîtra comme un pauvre prodigue qui aura dépensé follement, sans

compter, sans rien prévoir, l'incomparable patrimoine que Dieu et la nature lui avaient légué. Ce n'est ni l'or, ni l'argent qui compenseront la perte de nos forêts d'érables, d'ormes, de bouleaux, de pins et de sapins. Ce qu'il y a à faire, des savants comme Mgr Laflamme, des hommes du métier comme ceux que vous allez entendre au cours de ce congrès nous le diront, et notre devoir à nous sera de donner aux populations dont nous sommes chargés, les conseils et les directions utiles. Nous n'y faillirons point.

Me permettez-vous de signaler ici l'œuvre accomplie par un vénérable prêtre de Saint-Sulpice, M. Lefebvre, dans le village d'Oka, sur les bords de l'Outaouais? Mgr Laflamme vous en a déjà parlé, je crois. Il ne s'agit pas ici de la conservation d'une forêt, mais bien de la création d'une forêt immense. Cela ressemble presque à une légende et pourtant c'est de l'histoire. Les faits sont là et vous pouvez tous les constater.

Oka est un village habité en partie par des Indiens. Situé au pied de collines de sable, il était menacé sans cesse de dégâts considérables. Aux jours de grands vents et de tempêtes, de véritables avalanches de sable se précipitaient sur les maisons, les écuries et les granges. Les habitants vivaient dans la crainte continuelle d'un désastre. J'ai parcouru souvent moi-même, aux jours de mon enfance, ces lieux arides et désolés.

Allez là aujourd'hui. Quelle transformation merveilleuse s'y est opérée! De la plaine sablonneuse une forêt a surgi comme par enchantement.

M. Lefebvre savait que les pins prennent racine et poussent dans le sable. Il fit appel à ses gens, aux sauvages, aux enfants eux-mêmes, et leur promit une récompense de quelques sous pour chaque petit arbuste qu'ils iraient chercher au loin dans les bois. C'était déraciner en un lieu, mais pour replanter ailleurs. Tout le monde se mit à l'œuvre et l'ouvrage apportait du pain dans les familles. Les charges de jeunes pins arrivèrent. On en planta jusqu'à soixante-cinq mille sur des lignes droites, de trois pieds en trois pieds. Ils grandirent rapidement; cinq mille au plus périrent. Ils ont atteint aujourd'hui quinze, vingt, vingt-cinq pieds de hauteur. C'est la forêt mystérieuse avec ses beaux ombrages, sa forte odeur de résine, son charme reposant, son tapis moelleux fait de millions d'aiguilles tombées des arbres. Et ce n'est pas exagérer de dire qu'il y a là, à la place des sables mouvants d'autrefois, du bois pour une valeur de cinquante mille dollars au moins.

Voilà ce qu'a fait l'humble curé d'Oka. Ai-je besoin de vous dire qu'il aime ses chers pins et qu'il les visite souvent. Il en raconte l'histoire comme s'il s'agissait d'un phénomène très simple, ignorant son propre mérite, mais

ses paroissiens ne manquent pas de saluer en lui un insigne bienfaiteur.

Je me demande, Messieurs, si l'Association Forestière ne devrait pas le mettre à l'ordre du jour et commémorer à Oka par une inscription ou un autre moyen l'œuvre qu'il a conçue et si admirablement exécutée? N'a-t-il pas donné une leçon dont on pourrait profiter dans bien des endroits sablonneux du pays? Que les savants répondent. Quoiqu'il en soit, si nous ne pouvons pas tous créer des forêts comme le bon curé, nous devons au moins tous travailler à conserver, à protéger et à enrichir celles que la Providence nous a données.

Discours de l'hon. M. Sydney Fisher

Qu'il plaise à Votre Honneur,
Mgr Bruchési,
M. le Président,

Il m'est bien agréable, mesdames et messieurs, d'assister à l'ouverture de cette conférence forestière tenue dans la grande ville de Montréal. Il convient qu'une réunion de cette nature ait lieu dans la métropole commerciale du pays. Il est vrai que la question forestière n'affecte pas considérablement et directement les hommes d'affaires de cette ville. Pourtant j'oserai dire que dans tout le pays, il n'y a personne qui ne soit plus directement intéressé que ne le sont les plus riches hommes d'affaires de Montréal au succès de l'œuvre des forestiers. Pendant longtemps nous avons bénéficié de l'étude faite de cette question par les économistes, par les législateurs, par les élèves de nos universités et de nos écoles; mais il est grand temps que l'homme du commerce, que le commun des hommes intéressés aux affaires du pays, s'occupent de cette question afin de la comprendre suffisamment, dans tous les cas, pour les porter à donner leur concours aux gouvernements qui travaillent à la conservation de nos forêts, de même qu'aux savants et aux économistes qui tracent la voie à ceux qui ont mission de prendre action en cette matière.

Il me fait plaisir de constater la présence du représentant de Sa Majesté dans la province de Québec, qui s'est rendu ici pour ouvrir cette conférence. Il convenait de confier cette fonction au chef de l'exécutif. Cela convenait d'autant plus particulièrement que cette convention se rattache à la question forestière et, dans le sens le plus ample, aux forêts du Canada, à notre domaine public, et que la partie de notre pays qui est surtout en forêts auxquelles il faut appliquer les principes de l'art forestier, constitue la plus grande partie de ce domaine. C'est particulièrement le cas dans les différentes régions des provinces du Canada, car dans ces provinces l'administration et le contrôle du domaine public appartiennent aux législatures: le gouvernement fédéral ne peut s'occuper que des terres publiques situées en dehors des provinces et

à ces terres seules il peut appliquer les principes de l'art forestier, en d'autres termes le gouvernement fédéral ne peut s'occuper que des terres qui sont encore jusqu'à un certain point sous son contrôle.

Le sujet se divise naturellement en trois points:

1° La question forestière au point de vue du gouvernement fédéral, relativement aux terres des régions de l'ouest qui sont encore sous le contrôle de ce gouvernement;

2° La question forestière au point de vue des parties du domaine public qui, dans les provinces, sont sous le contrôle des administrations provinciales;

3° A un degré bien moins important, la question forestière au point de vue des forêts appartenant à des particuliers.

Pour ce qui regarde le gouvernement fédéral — et je parle au nom de ce gouvernement — qu'il me soit permis de dire que la présente administration est animée du désir enthousiaste de faire tout ce qui est en son pouvoir pour conserver les richesses forestières qui peuvent exister sur les terres publiques soumises à son contrôle. (Appl.)

A l'appui de cette déclaration, qu'il me soit permis de citer le fait que la première et la plus grande conférence forestière réunie au Canada fut convoquée par Sir Wilfrid Laurier, il y a quelques années, et tenue à Ottawa, la capitale du pays; qu'en cette circonstance et par l'entremise de la conférence, le gouvernement exposa au pays son œuvre, son programme, donna la preuve de l'intérêt qu'il porte à cette question. M'est avis que cette conférence a fait beaucoup de bien au Canada. Il est vrai qu'avant cette conférence les savants, particulièrement ceux qui s'intéressaient à l'art forestier, les industriels engagés dans l'exploitation forestière, s'étaient enquis, avaient réfléchi sur l'énorme et terrible gaspillage de nos forêts ainsi que de notre richesse forestière, mais je suis persuadé que cette conférence réveilla l'attention du gros du public et porta ce dernier à s'occuper plus qu'auparavant de la question forestière. Je crains que ce réveil se soit produit trop tard.

Nous nous glorifions d'être une jeune nation. Nous avons la conviction d'être une nation forte. Nous sommes orgueilleux des ressources matérielles qui se trouvent d'un bout à l'autre du vaste pays confié à nos soins. Mais à cause de cela même que nous sommes une nation jeune, je crains que nous ayons commis plusieurs des fautes caractéristiques de la jeunesse, que nous ayons fermé les yeux à la nécessité d'user avec prudence de notre richesse forestière, tout comme le jeune homme se rend coupable d'extravagance dans l'usage de son patrimoine, dont il ne sait pas apprécier les ressources à leur juste valeur. A nous, Canadiens, la Providence a confié une grande somme de richesse, dont nous n'avons su apprécier à leur juste valeur ni l'importance ni la grandeur. Nous avons cru inépuisable cette source de richesses ; nous avons tiré sur ce fonds si abondamment, avec tant de gaspillage et d'extravagance, si peu scientifiquement, qu'aujourd'hui nous sommes con-

frontés par le fait que ce fonds tire presque à sa fin, ce qui, pourtant, n'empêche pas, ainsi qu'il a été dit il y a quelques instants, que nous possédons encore la plus grande somme, la plus grande source de richesses forestières qu'il y ait au monde, dans n'importe quel autre pays.

Mais, l'un après l'autre, les autres pays ont trouvé qu'ils ne pouvaient continuer à tirer sur le trésor de leurs ressources forestières sans finir par l'épuiser. Et nous, Canadiens, si jeunes que nous soyons comme nation, nous en sommes arrivés à entrevoir l'épuisement de nos forêts, si nous n'en prenons pas les soins voulus, de même que la nécessité du repeuplement pour nous procurer les espèces dont nous avons le plus besoin. (Appl.).

Vous avez fait allusion, M. le Président, à la recommandation faite à cette conférence au sujet de l'établissement de réserves forestières. Je souscris de la manière la plus cordiale à cette recommandation. Je suis heureux de pouvoir dire que le gouvernement fédéral, quant aux terres qu'il possède dans le Nord-Ouest, a dans une mesure considérable agi conformément à cette recommandation, que durant ces dernières années le ministère de l'Intérieur a constitué en réserves forestières, dans les provinces de l'ouest et dans la Colombie Anglaise, de grandes étendues de terrain.

Je suis heureux d'être en position de dire que le gouvernement fédéral a décidé de constituer en réserves forestières, très prochainement, tout le versant oriental des montagnes Rocheuses depuis la frontière des Etats-Unis jusqu'au nord presque à l'infini et que ce domaine forestier sera inaliénable. (Appl.). Parmi ceux qui m'écoutent, il y a peut-être des gens intéressés dans l'industrie forestière et qui sont d'opinion que si nous devons conserver nos ressources forestières, il faut tout de même en jouir et en tirer tout le bénéfice possible. Je partage entièrement cette opinion. Mais il ne faut pas croire que l'établissement d'une réserve forestière comporte nécessairement que les arbres et les autres produits de cette réserve ne seront jamais utilisés au profit de la génération présente ou des générations futures. Une réserve forestière doit être gardée en forêt, mais pour arriver au plus grand développement, à la plus grande utilisation de cette forêt, la coupe doit se faire d'année en année, alternativement, de façon à l'utiliser au profit des habitants du pays. (Appl.). Par conséquent, même quand cet immense versant oriental des montagnes Rocheuses aura été constitué en réserve forestière, les habitants des provinces qui auront besoin du bois se trouvant dans cette réserve n'en seront pas privés, ni empêchés de couper le bois produit par la croissance naturelle des arbres poussant dans cette réserve. Mais la coupe de ce bois sera faite en temps opportun, conformément aux règlements qui seront établis pour conserver cette ressource aux générations futures, mais pourvoyant tout de même aux besoins immédiats des habitants des prairies, où il est si difficile de se procurer du bois. (Appl.).

Qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots au sujet de l'œuvre entreprise par le gouvernement fédéral.

Dans la partie est du Canada, les gens peuvent difficilement croire à la nécessité de planter des arbres. Je parle des agriculteurs et je sais que ceux des provinces de l'est regardent la forêt comme leur ennemi naturel. Dans un champ en culture, destiné à la production des récoltes ordinaires, l'arbre est indubitablement un embarras, une obstruction: il nuit aux opérations culturales. Dans l'ancien temps le cultivateur et le colon, dans les provinces de l'est, étaient obligés de s'établir sur des terres à bois et ils ne pouvaient pas se faire une ferme sans abattre les arbres. Cette pratique générale d'abattre les arbres passe ou a passé de mode; mais, malheureusement, l'idée qui s'était emparé de l'esprit des premiers colons que la forêt était l'ennemi naturel de l'agriculteur, semble hanter encore la tête de leurs descendants et de nos jours encore il est peu de cultivateurs, dans les provinces de l'est, qui puissent être amenés à croire que les grandes étendues de terres à bois constituent, là comme ailleurs, un avantage considérable pour l'agriculture. C'est pourquoi les cultivateurs dans les provinces de l'est, ne peuvent que difficilement se figurer ou comprendre la nécessité de planter des arbres, dans laquelle se trouve le cultivateur qui habite les grandes plaines de nos prairies du Nord-Ouest.

Mgr Bruchési nous a fait connaître les heureux résultats obtenus dans la plantation des arbres, même dans la province de Québec. S'ils avaient l'opportunité de visiter à Oka cette plantation d'arbres, je suis sûr que les cultivateurs des anciennes parties de la province prendraient là une leçon bien utile sur la nécessité et les avantages du reboisement. Et qu'il me soit permis d'ajouter que pour cela comme pour beaucoup d'autres choses en dehors de la religion, c'est l'église catholique qui a pris les devants et nous a donné un exemple qui devrait être imité dans tout le pays. Il est bien connu que dans la découverte de cette partie de l'Amérique du Nord, les missionnaires de l'église catholique ont porté la croix dans la forêt, à travers les plaines et sur les fleuves. Il est pareillement connu que plus tard cette même église, couverte de gloire par le martyre de ses missionnaires, a poussé le progrès des établissements dans notre pays ainsi que dans tout le continent. Nous savons qu'aujourd'hui cette église, par ses missionnaires agricoles — j'en connais plusieurs que j'ai rencontrés au cours de mes tournées officielles — prêche l'évangile de l'agriculture aux cultivateurs des provinces de l'est, comme autrefois ses missionnaires spirituels prêchaient l'évangile de la religion aux âmes dont ils avaient charge. Et M. le Président, à l'avenir j'espère voir le missionnaire agricole remplacé par le missionnaire forestier. Je suis heureux de voir, par ce que vient de dire Mgr Bruchési, que dans cette œuvre comme dans les autres, l'église catholique prend encore les devants et, au Canada, figurera au premier rang parmi les collaborateurs de l'œuvre forestière. C'est avec un sentiment de reconnaissance que je constate la présence de l'archevêque catholique de Montréal, qui est venu nous adresser sur la question forestière des paroles encourageantes et pleines d'enseignement scientifique,

nous faire connaître l'avancement et le progrès accomplis sous la direction de l'église catholique, laquelle a donné un exemple qui devrait être imité d'un bout à l'autre du Canada.

La plantation des arbres est chose peu connue dans la province de Québec. Il n'en est pas de même dans les grandes plaines du Nord-Ouest. L'hon. M. Sifton, mon ami, avait vécu dans ces prairies sans arbres, lorsqu'il fut appelé à prendre la direction du ministère de l'Intérieur. Il était en état de comprendre et d'apprécier l'importance qu'il y avait de faire des plantations d'arbres pour établir des brise-vent, pour conserver l'humidité nécessaire à la croissance des récoltes dans cette région. Dans le but de venir en aide aux colons qui se fixaient dans les prairies, il organisa dans le ministère de l'Intérieur un service forestier. Il y a de cela plusieurs années. Je suis heureux de pouvoir constater que par l'agence de ce service forestier, il a été planté durant les sept ou huit dernières années des millions d'arbres dans la région des prairies et qu'en général ces plantations ont bien réussi, ce qui démontre qu'il est tout à fait possible, même dans ces plaines dénuées de végétation arborescente et que l'on supposait à demi-arides, de faire pousser assez d'arbres pour donner de l'ombre et de l'abri aux maisons et aux granges des colons.

Je constate aussi avec plaisir que nous avons pu, grâce à l'œuvre du ministère de l'Intérieur et à celle du ministère de l'Agriculture, dont j'ai la direction, non seulement faire pousser des arbres destinés à former des brise-vent, mais encore — et je suis aujourd'hui en état de l'affirmer — que nous pouvons faire pousser des arbres fruitiers dans la partie nord de ces grandes plaines de l'ouest où, il y a quelques années, l'on supposait qu'il était absolument impossible aux colons de cultiver n'importe quels fruits susceptibles d'être employés pour l'alimentation de l'homme. C'est un triomphe, je ne dirai pas pour l'art forestier, mais pour l'horticulture, dont je m'enorgeuillis en ma qualité de membre du gouvernement du Canada, qui a pareil résultat à son acquit.

Un mot ou deux au sujet de la sylviculture et de l'agriculture, car en ma qualité de ministre de l'agriculture, je porte un intérêt particulier à la sylviculture.

Je n'ai fait qu'effleurer l'importance de la production forestière en rapport avec l'agriculture, dans les plaines sans arbres du Nord-Ouest. Qu'il soit permis de dire quelques mots pour la province de Québec au sujet de l'importance et de la nécessité de la sylviculture en rapport avec l'agriculture, même dans les provinces de l'est. Cette importance et cette nécessité ne se font peut-être pas autant sentir dans la province de Québec : tout de même elles se font sentir un peu dans la grande plaine du St-Laurent et beaucoup plus dans les plus vieilles parties d'Ontario. Il est incontestable que les cultivateurs de ces deux provinces souffrent de la destruction de ces forêts par leurs ancêtres, sur de vastes espaces actuellement en

culture. Ce rasement de la forêt n'est pas préconisable, surtout en des pays tels que la province de Québec et celle d'Ontario, où l'industrie du bétail constitue la base de l'agriculture. Au contraire, les forêts sont nécessaires au cultivateur pour lui assurer des pâturages abondants durant la sécheresse, de même que pour lui procurer en été un bon approvisionnement d'eau pour abreuver son bétail.

Quel état de choses voyons-nous dans beaucoup de parties de ces provinces?

Jadis il y avait sur les côteaux, sur le versant des collines, même dans les vallées, de grands massifs de forêts qui conservaient au sol son humidité et au printemps prévenaient la fonte trop rapide des neiges. Il y avait aussi de grandes étendues de terrains comparativement marécageux qui, à l'instar d'une éponge, retenaient l'eau pour la laisser suinter ensuite tout l'été et atteindre les terrains plus bas ainsi que les pâturages, auxquels ces marécages fournissaient un approvisionnement constant et suffisant d'humidité, qui alimentait les criques, les rivières et les lacs. On a rasé ces massifs de forêts, on a dépouillé les vallées de leurs arbres, ce qui a eu pour résultat de changer radicalement la condition des cours d'eau, des criques et des rivières: au lieu de l'écoulement constant, de l'abondance d'eau des jours d'antan, durant toute la saison, les gens qui habitent aujourd'hui ces endroits vous diront que ces mêmes cours d'eau viennent à sec dans les mois de juillet et d'août. La conséquence, c'est qu'aujourd'hui les pâturages deviennent secs, sont brulés par le soleil en été, dans le temps même où l'approvisionnement de nourriture qu'ils fournissent au bétail est le plus nécessaire. Beaucoup de gens vous diront qu'il est à leur connaissance que des fermes où il était d'usage de récolter un approvisionnement constant et abondant de fourrage pour nourrir le bétail de la ferme, n'en produisent plus assez de nos jours. Ce malheureux changement a été causé par la destruction imprévoyante de la forêt.

Il est temps que les cultivateurs et les détenteurs de propriétés privées se mettent à planter en arbres toutes les parties de leurs terrains qui sont impropres à la culture et ramènent ces terrains à leur état primitif. Par ce moyen, ils reconstitueront la forêt si nécessaire pour leur fournir le bois de chauffage et embellir le paysage, mais surtout pour fournir à leurs terres l'humidité nécessaire pour faire croître leurs récoltes. Si les cultivateurs ne changent pas leurs méthodes sous ce rapport, je puis prédire à ceux de Québec et d'Ontario que les produits de leur industrie diminueront et qu'ils ne peuvent espérer réussir aussi bien à l'avenir qu'ils ont réussi dans le passé. (Appl.)

Quant à la province de Québec en particulier, je puis dire que nous sommes dans les conditions les plus favorables pour prévenir les mauvais résultats que je viens de signaler. La grande région de culture de notre province borde les deux rives du St-Laurent. Au midi nous avons la lisière de terrains d'alluvion comprise dans les comtés qui bordent la rive sud du fleuve; au septentrion se développe la longue bande de terrains arables qui s'étend

depuis Ottawa jusqu'à Québec entre les montagnes de la chaîne des Laurentides, d'un côté, et de l'autre la rivière Ottawa et le Saint-Laurent. C'est là que se trouve la richesse agricole de la province de Québec et pour conserver cette richesse, il faut que le volume des cours d'eau et des rivières qui égouttent cette plaine soit maintenu durant toute la saison. Il faut que les habitants de cette région aient durant tout l'été un approvisionnement constant de bonne eau potable, pour eux et pour leur bétail. Cette région se trouve dans les conditions voulues pour fournir cet approvisionnement d'eau, si nous avons le bon sens de ne pas altérer ces conditions.

Prenons la rive sud du St-Laurent. Le long du fleuve, dans la vallée, il y a une vaste plaine, au niveau absolument uniforme, propre aux fins agricoles; mais au midi de cette plaine nous voyons la région montagneuse des Cantons de l'Est — les Adirondacks — et plus loin vers l'est les montagnes du Maine, qui se continuent dans le Canada. En conservant les forêts de cette région montagneuse, nous serons dans les conditions voulues pour assurer à la plaine bordière du fleuve un approvisionnement d'eau constant et abondant. C'est pourquoi je me permettrai de dire que dans l'intérêt de l'agriculture, dans la province de Québec, il est absolument nécessaire de garder soigneusement en forêt et en blocs de terres à bois les versants et les montagnes qui avoisinent la frontière des Etats-Unis. De cette façon, les sources des rivières débouchant dans la rive sud du St-Laurent formeront un réservoir qui maintiendra l'approvisionnement d'eau de cette région. De cette façon aussi nous pourrons utiliser au plus grand avantage des habitants de la région les blocs de forêts qui recouvrent ces versants et ces montagnes. Si tout cela est fait en se guidant sur les principes de l'art forestier, l'exploitation forestière, notamment la coupe du bois à pulpe, pourra se continuer indéfiniment, en sus des avantages qui en résulteront pour l'agriculture.

Prenons maintenant la rive nord du St-Laurent. Nous voyons ici la lisière de terres arables qui s'étend entre les Laurentides et le fleuve. Mais en arrière de cette lisière, dans la contrée laurentienne, nous avons une aire considérable de terrains qui ne sont pas particulièrement propices pour les fins agricoles. C'est un terrain rugueux, accidenté, montagneux, avec un sol joliment pauvre presque partout. Si nous pouvions garder cette région en réserve forestière et conserver la masse des forêts qui recouvrent les collines, il est certain que les cours d'eau venant de ce massif de forêt et descendant du nord à travers les montagnes, maintiendraient le volume de leur écoulement et fourniraient à la lisière des terres arables comprise entre les montagnes et le fleuve, un abondant approvisionnement d'eau pour les fins agricoles.

Vous, messieurs, qui habitez Montréal, il vous faut compter pour votre commerce sur le maintien de la profondeur de l'eau dans le St-Laurent. La profondeur de l'eau dans le chenal du fleuve est la mesure des avantages du port de Montréal. Si vous voulez que votre ville reste la métropole commerciale

du Canada, il faut maintenir le volume des eaux du St-Laurent, il ne faut pas permettre que ce volume diminue d'un jour à l'autre, ainsi que cela est arrivé tous les étés depuis quelques années. (Appl.). Donc vous, marchands de Montréal, qui dépendez du progrès, de la prospérité du commerce de Montréal, vous avez un intérêt vital dans la création de ces réserves forestières destinées à maintenir la profondeur de l'eau dans votre grand fleuve ainsi que dans le chenal qui conduit à la mer. Ce n'est qu'au moyen de ces réservoirs, dont les eaux descendront graduellement des montagnes, que le haut niveau du St-Laurent poura être maintenu en été.

Maintenant, qu'il me soit permis de dire quelques mots au sujet d'une question à laquelle M. le Président a fait allusion — je veux dire la question du bois à pulpe.

J'ai formé mon opinion sur cette question durant plusieurs années passées au milieu de vives luttes politiques dans toutes les parties du pays. Durant tout ce temps, j'ai été constamment mêlé aux affaires publiques, que j'envisageais au point de vue politique. J'admets bien volontiers avec M. le Président que cette question du bois à pulpe ne devrait pas être traitée comme une question politique. C'est pourquoi le peu de mots que j'ai à dire à ce sujet sera absolument en dehors de la politique; je n'envisagerai cette question qu'au point de vue économique.

Il a surgi un mouvement, et ce mouvement s'accentue parmi ceux qui s'intéressent spécialement à la question forestière, ayant pour but l'imposition d'un droit d'exportation sur le bois à pulpe. J'avoue que comme forestier et portant intérêt à la question forestière, de prime abord j'ai été porté à croire que l'imposition de ce droit d'exportation serait une bonne chose. Mais après avoir examiné la question, l'avoir étudiée, j'en suis venu à la conclusion que tous les arguments que l'on peut raisonnablement faire valoir à l'appui de l'imposition de ce droit d'exportation sur le bois à pulpe, pourraient également s'appliquer à l'imposition d'un droit d'exportation sur la pulpe elle-même. J'ai donc été heureux d'entendre M. le Président, dans le discours qu'il vient de prononcer, déclarer que dans un avenir prochain — le plus tôt ce sera le mieux — le bois à pulpe du Canada sera transformé en pulpe au Canada et que la pulpe fabriquée en Canada sera transformée en papier au Canada. (Appl.).

Si nous voulons fonder les industries de notre pays sur ces bases, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout? Pourquoi nous arrêter à l'exportation de la pulpe et permettre aux industriels des Etats-Unis ou d'ailleurs de fabriquer le papier pour nous ou pour eux-mêmes, et de fabriquer ce papier avec des matières premières venant du Canada? Depuis quelques années, plusieurs grandes compagnies industrielles des Etats-Unis ont jugé qu'il était dans leur intérêt d'établir des annexes de leurs usines en Canada et de fabriquer pour les marchés du monde sous la protection du drapeau anglais plutôt que sous celle du drapeau étoilé. Je suis fier de cela. J'irai plus loin et je dirai que j'ai

l'espoir qu'avant peu d'années la grande industrie du papier, répandue de par tout le monde, aura son centre ici, dans notre pays, où la matière première pour la fabrication du papier est plus abondante que dans n'importe quelle autre partie du monde, que la production du papier pour l'univers se fera sous le drapeau anglais, au lieu de se faire sous celui des Etats-Unis. (Appl.).

Cette question est une question d'économie politique. Nous avons donc le droit d'en envisager la solution au point de vue économique et m'est avis qu'il n'est pas au delà de l'ambition légitime du peuple canadien d'en arriver là.

M. le Président, je crois et j'espère que cette conférence tenue à Montréal aura pour effet d'intéresser à la question forestière beaucoup de gens de toutes les classes — des gens jusqu'à présent indifférents à cette question, pour dire le moins, et peut-être même, pour quelques-uns, activement hostiles à cette question. J'ai indiqué brièvement pourquoi les citoyens de Montréal, en particulier, doivent s'intéresser à cette question. Qu'il me soit maintenant permis de dire quelques mots à ceux qui sont engagés dans l'industrie forestière et de signaler le fait que les intérêts de Montréal sont considérablement liés à cette industrie, par les capitaux que les gens de Montréal lui fournissent.

Je tiens à déclarer de la manière la plus emphatique qu'à mon sens le forestier est le meilleur ami du fermier de coupe de bois. Loin qu'il y ait antagonisme entre le forestier et le fermier de coupe de bois, le dernier a plus que n'importe quel autre besoin de se renseigner dans l'art forestier. Il détient les terrains sur lesquels il a droit de faire la coupe du bois. Pratiquement parlant, il détient ces terrains à perpétuité. S'il peut conserver le bois indéfiniment, au moyen des méthodes prescrites par l'art forestier, il possède un actif qui profitera non seulement à lui, dans l'avenir, mais aussi à ses successeurs, et cela dans tout le pays. La valeur d'un pareil actif est tout simplement incalculable et cette valeur peut être rendue aussi avantageuse, aussi profitable aux arrière-petits-enfants qu'elle l'est pour les détenteurs actuels de cette source de richesse. (Appl.). Mais si, au lieu d'introduire les méthodes scientifiques dans leur exploitation, les fermiers de coupe de bois persistent dans leur pratique rudimentaire et de gaspillage pour réaliser immédiatement les plus gros profits possible, sans s'occuper du lendemain, ces fermiers peuvent faire — je ne dis pas qu'ils feront — quelques piastres de plus; mais quand ils partiront pour l'autre monde, ils laisseront un actif sans valeur et un souvenir qui leur vaudra les malédictions, au lieu des bénédictions, des générations futures. Enfin ils montreront par là qu'ils n'ont pas le moindre souci de l'avenir de leurs enfants, non plus que celui du pays. (Appl.).

Je sais que durant ces dernières années les fermiers de coupes de bois, au Canada, ont ouvert les yeux sur ces faits et qu'ils ont déjà amélioré sensiblement leur mode d'exploitation. Je sais qu'aujourd'hui les détenteurs de coupes de bois sont peut-être les plus fermes appuis de l'organisation fores-

tière au Canada : je leur en fais mon compliment et je les félicite de ce changement. Je voudrais les persuader encore de quelle importance il est pour eux de sacrifier encore une plus large part de leurs profits, dans le but d'assurer la valeur future de leurs domaines. Et dans cette industrie les profits sont considérables, même très considérables. Je ne sache pas qu'il y ait au Canada une autre classe d'industriels qui aient fait plus d'argent que les marchands de bois durant ces dernières années. Ceci soit dit sans reproches : je les en félicite même. C'est leur droit et la prudence leur commande d'en agir ainsi. Mais ils pourraient dépenser un peu plus d'argent pour assurer la conservation de leur patrimoine, au lieu d'en faire un peu plus pour l'encaisser immédiatement. (Appl.).

Je n'ai qu'effleuré un certain nombre de sujets qui, à mon avis, ne manquent pas d'importance en rapport avec cette question forestière. Il n'entre pas dans mon esprit de vous faire un discours approfondi sur cette question. Je vois par le programme que vous allez avoir l'avantage d'entendre la lecture d'essais ou de conférences préparés par des experts et laissez-moi vous dire que c'est un sujet scientifique, un sujet qui requiert le concours des experts. Au Canada, dans les méthodes comme dans l'exploitation forestière, les données de la routine ne suffisent plus. Il faut mettre à la tête les hommes qui ont fait une étude de ces questions en se guidant sur les données de la science, enfin des experts. Nous avons sur ce programme le nom de Mgr Laflamme. Laissez-moi vous répéter que je suis fier, que je suis content, de voir qu'un membre aussi distingué de l'église catholique au Canada, s'occupe de la question forestière. Dans toutes les parties du Canada, il est connu pour être un savant, un expert, et je suis bien sûr que l'essai qu'il va nous lire sera de la plus grande valeur, non seulement pour cette conférence, mais même pour tout le pays. J'espère que plus tard ce travail sera répandu à profusion. Il va parler pour les cultivateurs, et sauf toute la déférence que que je dois à mes compatriotes canadiens-français, je pense qu'il n'y a pas au Canada de cultivateurs qui ont besoin, autant qu'eux, d'être instruits dans les méthodes forestières et sur la valeur des arbres dans la pratique de l'agriculture. Je dis cela sans dépit ni reproches. Nos cultivateurs de langue anglaise leur ressemblent malheureusement trop sous ce rapport. Mais j'espère que le travail d'un homme de la position de Mgr Laflamme aura pour effet d'éveiller promptement l'habitant canadien-français et de lui faire comprendre la nécessité de changer ses méthodes de même que l'imoprtance qu'il y a d'agrandir son morceau de terre à bois au moyen de plantations d'arbres, ainsi que cela a si bien réussi à Oka.

Je vois aussi sur le programme que le profesesur Roth, principal de la faculté forestière de l'université du Michigan, va nous lire un travail, avec illustration. Je souhaite la bienvenue à cette conférence aux forestiers qui réprésentent ceux des états de la grande république Américaine qui occupent le premier rang dans cette œuvre. Quoique les Etats-Unis aient de grandes

étendues de forêts — pas aussi grandes que les nôtres — quoiqu'ils aient fait beaucoup pour la sylviculture, je puis dire qu'ils nous ont frayé le chemin, qu'ils nous ont donné un exemple que nous devrions suivre, qu'ils ont dépensé plus d'argent que nous pour faire avancer la sylviculture. Nous ne sommes pas aussi riches que nos voisins et nous ne pouvons pas dépenser autant qu'eux, mais nous pouvons travailler autant qu'eux, et c'est pour cette raison que je suis heureux de voir au milieu de nous un réprésentant de l'œuvre qu'ils ont accomplie, pour nous dire comment il faut travailler.

Je ne parlerai pas des autres orateurs, mais je suis persuadé que si tout le programme de cette conférence est exécuté, il procurera au peuple de notre pays une grande somme de renseignements et d'instruction de la plus haute importance, qu'il inspirera de l'enthousiasme aux nouveaux adeptes de la cause forestière, qu'il nous portera à travailler davantage et qu'il nous induira à prendre plus d'intérêt dans les affaires forestières.

Je vous remercie, M. le Président, et MM. les officiers de l'Association Forestière du Canada, de l'occasion que vous m'avez fournie de venir vous adresser quelques mots. J'espère pouvoir, demain, prendre part aux travaux réguliers de cette conférence. Avant de finir, qu'il me soit permis d'exprimer le désir que vous, forestiers du Canada, vous réussissiez dans cette œuvre si importante que vous avez entreprise dans l'intérêt de tout le pays. (Vifs applaudissements).

